

La démocratie, c'est la justice

Le mouvement populaire pour la rupture avec le système politique hérité de l'indépendance est dans sa neuvième semaine. Des manitous ont chuté, l'un après l'autre, au cours de ces deux mois de soulèvement pacifique. Le pouvoir se déleste de ses notables, mais avec une lenteur qui laisse deviner qu'il n'est pas encore décidé à répondre à la demande de fond, le départ du régime dans l'intégralité de ses dirigeants.

En parallèle, et après qu'il eut fait état d'interdictions de sortie du territoire, la justice et les polices s'affairent à conduire des investigations et des auditions dans lesquelles sont cités certains de ses dignitaires et oligarques. On observe cependant que ces procédures, qui désormais tendent à dominer la chronique politique, ne répondent pas à une méthodologie judiciaire définie. En d'autres termes, on n'en connaît ni l'initiateur politique ou judiciaire ni les critères qui définissent les priorités entre affaires à traiter ou l'ordre de ciblage des personnes poursuivies.

On a surtout de la difficulté à discerner la part de l'action judiciaire de celle de l'intervention politique. Ce qui autorise tous les doutes sur la finalité et donc la sincérité de ce soudain emballement copieusement médiatisé. Plus intrigant encore : la communication sur ces événements semble privilégier l'aspect identité du (ou des) mis en cause par rapport aux faits qui leur sont reprochés et qui, eux, sont évoqués en termes plutôt sibyllins.

Dans le cas de la présumée convocation d'Ouyahia et de Loukal qui a occupé l'attention des Algériens durant la journée d'hier, on ne peut que se demander pourquoi on a ainsi ameuté les foules autour du tribunal de Sidi M'hamed en rendant publique l'audition des deux personnalités, privant ainsi la justice des conditions de sérénité nécessaires à son bon fonctionnement. La simultanéité du déclenchement de la procédure avec le début d'une bataille pour l'accaparement de la direction du RND entre, disons, les partisans assumés de l'ancien régime et les retournés intrigue encore plus.

Il y a peut-être quelques urgentes mesures à prendre, à titre conservatoire, pour la sauvegarde d'intérêts nationaux importants. Mais une justice, si elle veut être efficace et crédible, ne peut pas faire l'économie de sa transparence. Et donc de l'indépendance qui autorise cette transparence.

S'agissant d'un mouvement de libération citoyenne, c'est surtout là que réside le véritable enjeu du moment, l'enjeu politique d'émancipation du pouvoir judiciaire.

Demander des comptes à ceux qui ont abusé de la richesse collective constitue une nécessité patriotique ; que ce soit fait par une institution indépendante et opérante est une nécessité démocratique et de justice.

Dans la foulée de cet embrouillamini médiatico-politico-judiciaire, il s'avère que la convocation de l'ancien Premier ministre et de l'actuel ministre des Finances n'était qu'une fake news émise par une chaîne de la télévision publique !

Il est urgent de ne pas instrumentaliser et ne pas folkloriser plus que cela le versant judiciaire du dialogue peuple-pouvoir. En la matière, il n'y a pas de place à l'opacité, sinon cela reviendrait à prétendre réparer un arbitraire par un autre. Or, la démocratie, c'est la justice. Et rien d'autre.

M. H.
musthammouche@yahoo.fr